

## **Qu'est-ce qu'une Résidence d'Artiste ?**

C'est un projet artistique et culturel mettant à disposition d'un artiste un lieu de travail, un logement, une assistance technique et une aide financière.

Les **«Résidence(s) de l'Art en Dordogne»** offrent à des artistes plasticiens la possibilité de s'immerger dans un territoire riche d'histoire et de références artistiques, avec ses caractéristiques géographiques, économiques et culturelles.

Durant son séjour de recherche et de création, l'artiste invité s'inspire des spécificités de l'environnement et mène de nouvelles expérimentations artistiques.

*Né en 1996, le dispositif des "Résidence(s) de l'Art en Dordogne" est coordonné par l'Agence culturelle départementale et bénéficie du soutien du Conseil général de la Dordogne, du Conseil régional d'Aquitaine et du Ministère de la culture et de la communication/DRAC Aquitaine.*

*A Monbazillac, il s'appuie sur un partenariat avec La Cave de Monbazillac et l'Association Les Rives de l'Art.*

La résidence permet également des échanges privilégiés entre l'artiste accueilli et la population.